

PLAN DE MOBILITÉ DURABLE ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE DE JANZÉ

Réunion habitants
1^{er} février 2024

- 1 Introduction de la Mairie
- 2 Diagnostic des mobilités et des espaces publics
- 3 Résultats de l'enquête auprès des habitants
- 4 Les projets en cours



Diminuer / fluidifier l'usage de la voiture individuelle, sans l'interdire, qui est à 84 % des déplacements à Janzé pour du domicile-travail (usage des transports en commun : 4,6 % et utilisation du vélo : 1,2 %)



Augmenter la part modale du vélo ou de la marche dans les déplacements du quotidien en sécurisant les aménagements



Réorganiser le stationnement



Diminuer le trafic des poids lourds dans le centre tout en conservant l'attractivité industrielle



Réintégrer des espaces verts





Diagnostic des mobilités
et des espaces publics

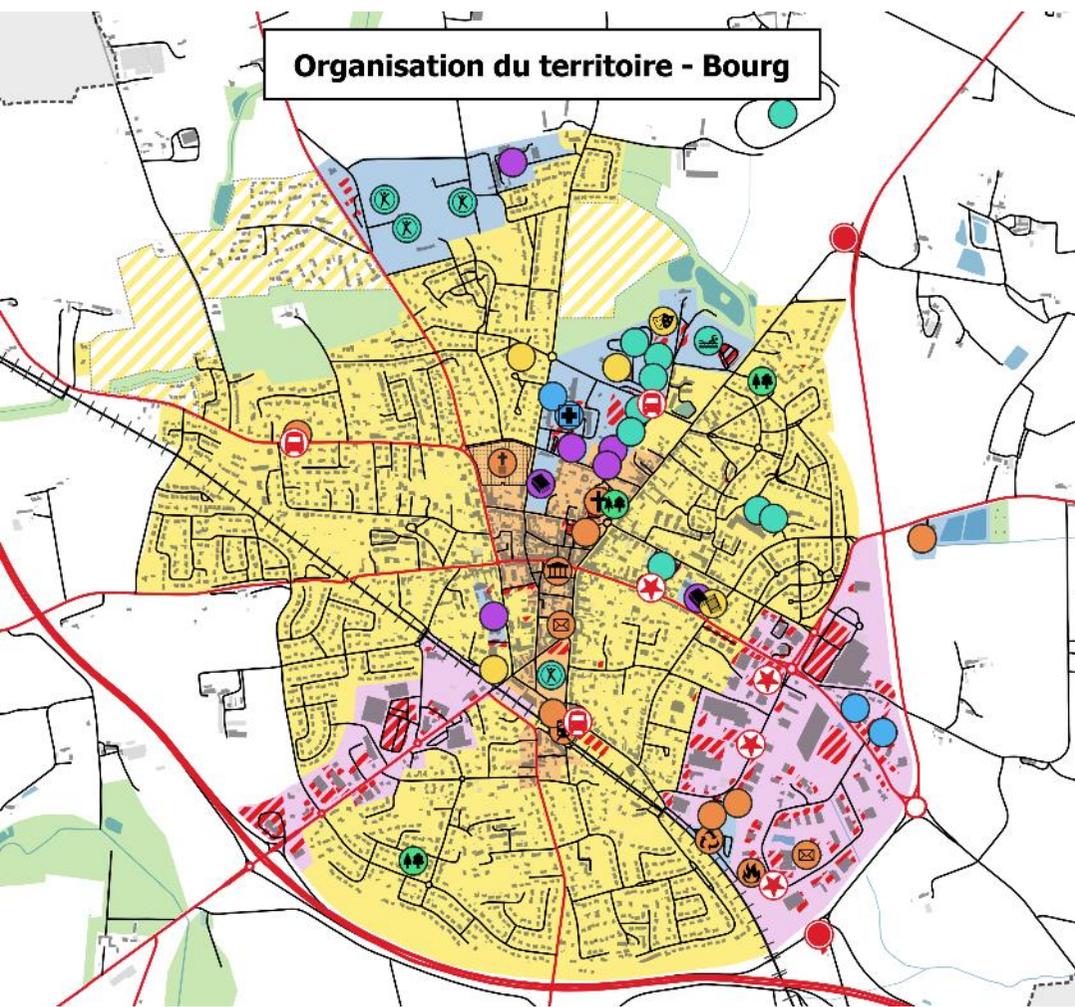
Une organisation territoriale spatialisée

La commune est organisée en **polarités bien lisibles** : centre-ville commerçant, quartiers d'habitat, zones d'activité commerciales, zones sportives et de loisirs, pôle scolaire.

Cette organisation en polarités facilite la gestion des déplacements et une approche différenciée dans le traitement des enjeux de mobilité.

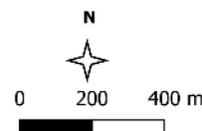
Le pôle Gare de Janzé est un pôle structurant dans l'organisation de la commune. La liaison entre la gare et le centre-ville doit donc faire l'objet d'une attention toute particulière.

L'ancienne route départementale entre Bain de Bretagne et Vitré représente toujours un des axes principaux rassemblant les pôles générateurs de déplacements.



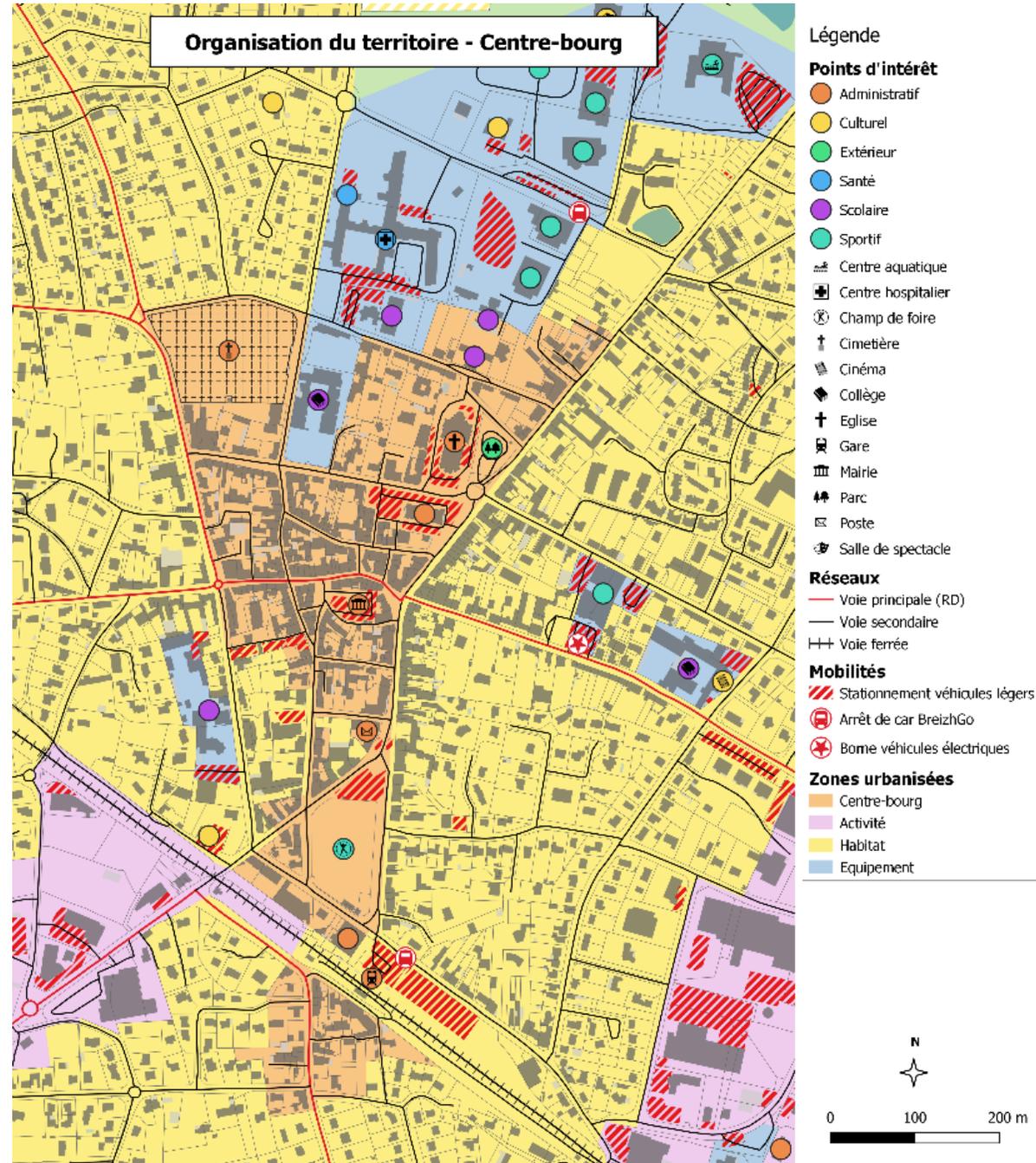
Légende

Zone naturelle	Mairie
Cours d'eau, plan d'eau	Parc
Points d'intérêt	Poste
Administratif	Salle de spectacle
Culturel	Terrain sportif
Extérieur	Réseaux
Santé	Voie express
Scolaire	Voie principale (RD)
Sportif	Voie secondaire
Centre aquatique	Voie ferrée
Centre d'incendie et de secours	Mobilités
Centre hospitalier	Stationnement véhicules légers
Champ de foire	Arrêt de car BreizhGo
Cimetière	Borne véhicules électriques
Cinéma	Aire de covoiturage
Collège	Zones urbanisées
Déchetterie	Extension habitat
Eglise	Centre-bourg
Gare	Activité
	Habitat
	Equipement



Un cœur de ville proche des polarités commerciales et scolaires

- Des délimitations claires du centre-ville
- Passage en juin 2023 de toute la commune en zone 30
- Route de Bain : coupure au passage à niveau
- Une offre de stationnement largement appuyée sur la place des Halles
- Quelques points noirs de circulation
- Des poids lourds en traversée de commune (Rue de Rennes et de Châteaugiron principalement)



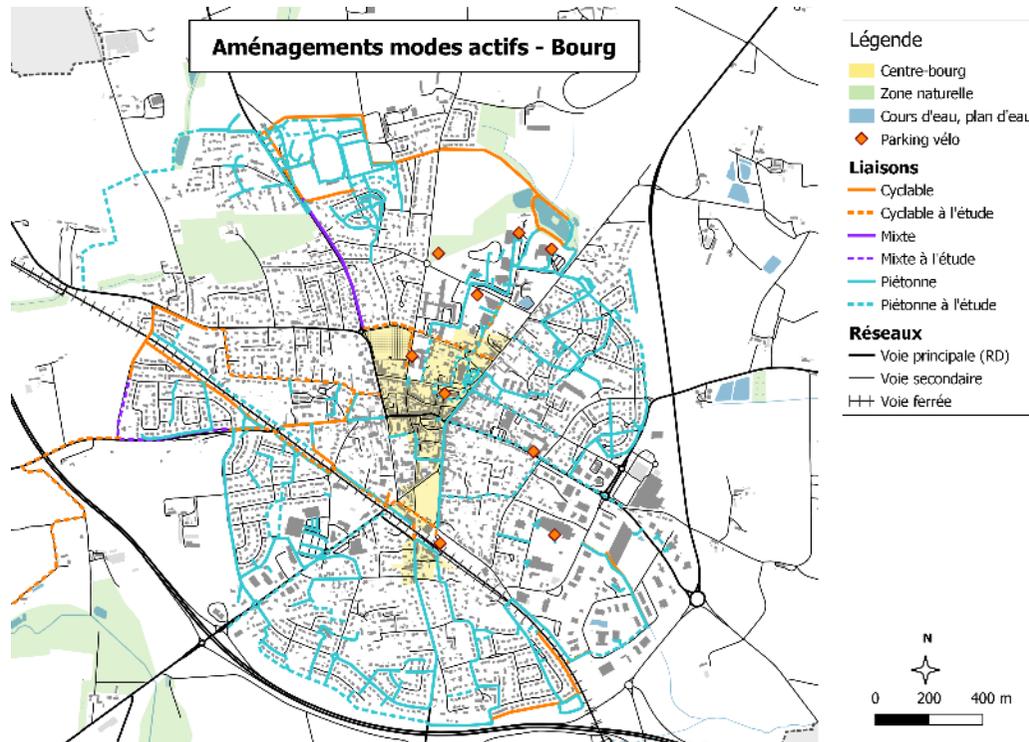
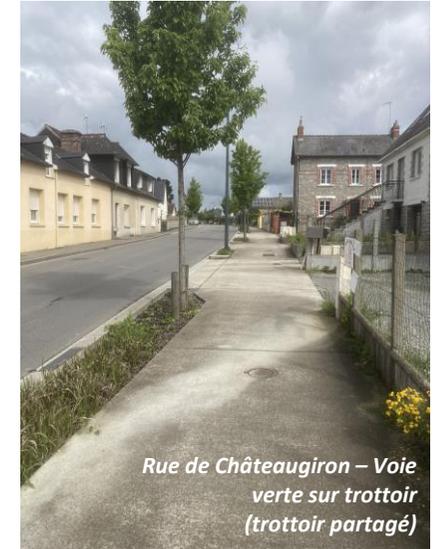
Des atouts pour les déplacements actifs sur la commune

La commune dispose d'**axes dédiés aux mobilités actives de qualité**, et notamment d'un itinéraire circulaire autour de la commune, en cours de finalisation.

De nombreuses **connexions dans les zones résidentielles** existent entre les parcelles construites, permettant des aménagements dédiés aux modes actifs et des déplacements plus directs pour les cycles et les piétons.

Plusieurs projets de connexions cyclables sont en cours, et notamment la piste vers Brie, portée par la Roche aux Fées Communauté. La Commune a engagé une étude de MO sur la partie en agglomération de l'axe (connexion de l'entrée d'agglomération jusqu'à la gare).

Une connexion vers la zone d'activité Le Bois de Teillay est également envisagée à moyen terme.



Une ville du quart d'heure !



Résultats de l'enquête auprès des habitants



ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN DE MOBILITÉ ET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La commune de Janzé a lancé une étude sur les déplacements. Cette étude doit permettre d'élaborer une stratégie de long terme pour les déplacements sur le territoire et de répondre aux principaux enjeux de sécurité, d'environnement, d'accessibilité, de patrimoine et de cadre de vie.

Cette réflexion est construite en concertation avec les habitant.e.s de la commune. Dans ce cadre vous êtes invité.e à participer à cette enquête pour nous aider à comprendre vos habitudes de déplacements sur la commune et au-delà, ainsi que vos attentes pour les améliorer.

Les résultats de cette enquête permettront de mieux cibler les actions et les aménagements à réaliser pour améliorer le cadre de vie de la commune. C'est l'occasion, donnée à chacun, de participer à cette réflexion stratégique.

Les résultats sont anonymes, le temps de réponse au questionnaire est de moins de 10 minutes.

Pour des questions d'analyse, la réponse à la première question est obligatoire.

Calendrier : L'enquête est ouverte jusqu'au 27/11/2023 à minuit.

Enquête disponible
en ligne en
scannant le
QR CODE ci-dessous



**Vous pouvez déposer ce questionnaire complété
à la mairie ou aux services techniques.**

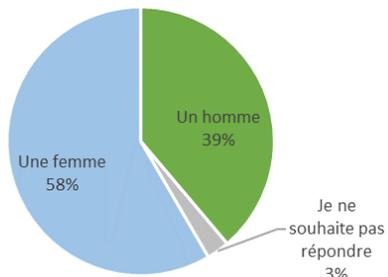
Caractérisation du panel enquêté

L'enquête auprès des habitants a été menée du 24 octobre au 27 novembre 2023.

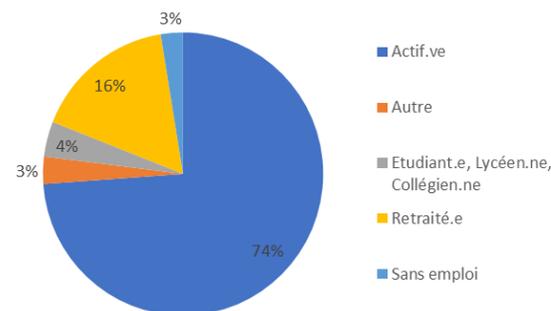
551 réponses ont été collectées, dont 64 sur formulaire papier.

Les répondants habitent à Janzé pour 88 % (483 réponses sur 551). Les autres répondants habitent dans des communes très diverses (1 à 2 répondants par commune), avec des concentrations (<6hab) sur Corps-Nuds, Brie, Amanlis.

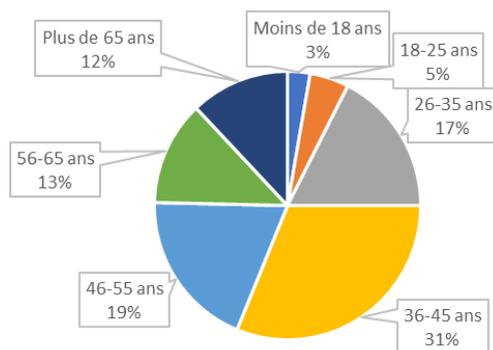
Répartition des répondants par sexe



Répartition des répondants par CSP

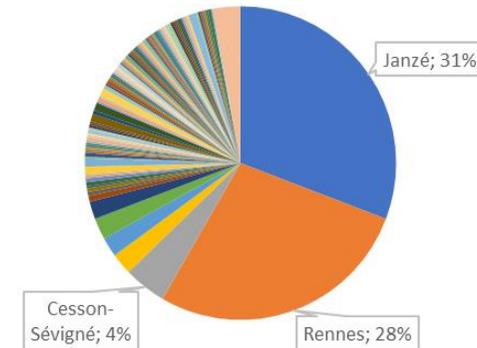


Répartition des réponses par tranche d'âge



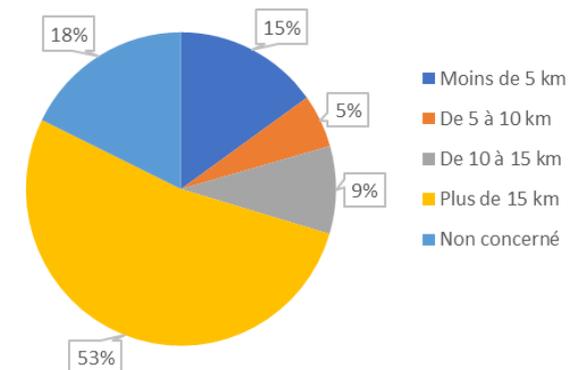
Déplacements domicile-travail/études

Les communes de travail ou d'étude des répondants



Les répondants à l'enquête travaillent ou étudient principalement à Janzé (31%), Rennes (28%) ou Cesson-Sévigné (4%). Les distances domicile-travail/étude sont ainsi inférieures à 5 km pour 15% du panel, et supérieures à 15 km pour 53% du panel.

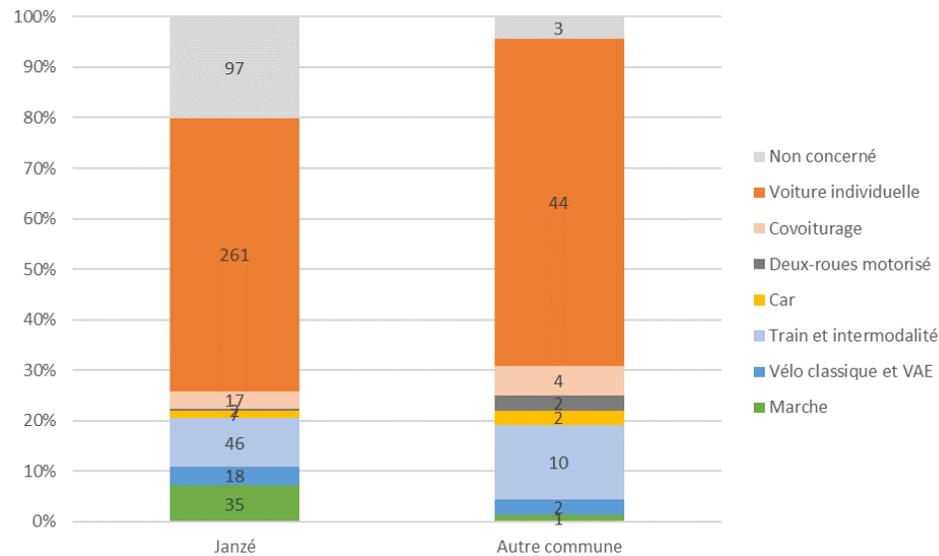
Distance domicile - lieu d'étude ou de travail



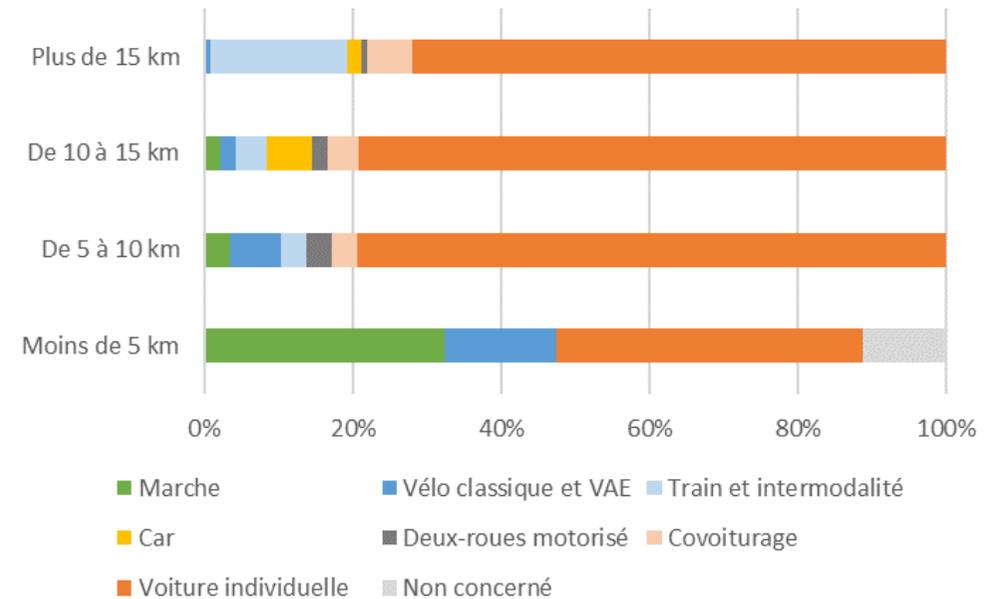
Part modale dans les déplacements domicile-travail/études du panel

L'enquête révèle que les habitants de Janzé utilisent le vélo pour se rendre au travail pour 3,7% des répondants (20% de non concernés, soit 4,7% de part modale pour ceux qui se déplacent).

La voiture conserve une place prépondérante dans ces déplacements : 54% (67% si on retire les répondants non concernés).



Les distances parcourues (domicile-travail) selon les modes principaux retenus



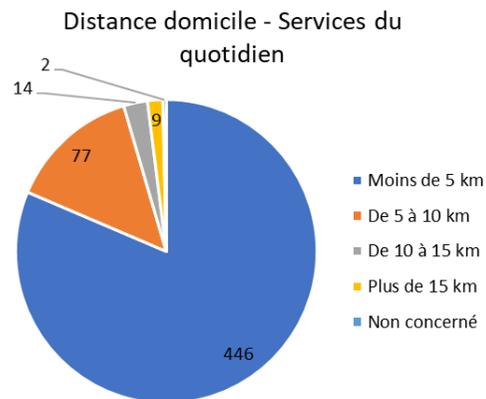
Selon la distance parcourue, on observe que la voiture garde une place centrale, même pour des déplacements de moins de 5 km (41%). Sur ces déplacements, la marche représente 33% de part modale et le vélo / VAE 15%.

Plus la distance augmente, plus la part de la voiture augmente également. Le train et l'intermodalité train/autre mode prend de l'ampleur, notamment à plus de 15 km de distance (Rennes) avec près de 20% de part modale.

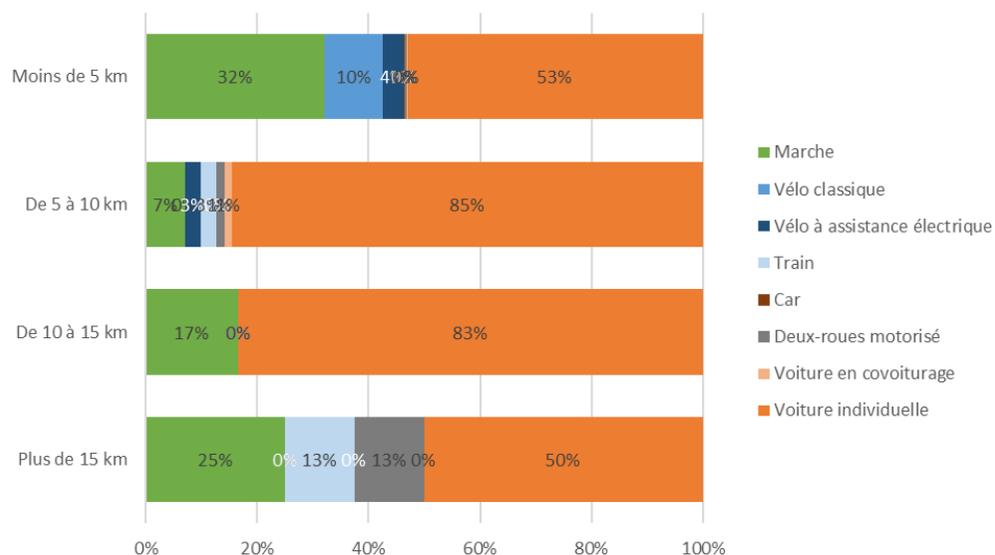
Les déplacements vers les services du quotidien

La grande majorité des répondants ont accès aux services du quotidien à Janzé (92%) et pour 91% à moins de 5 km de leur domicile. Sur ces trajets, la part modale de la marche et du vélo peut être fortement améliorée.

Au sein du panel, sur les déplacements de moins de 5km vers les services du quotidien, la marche a une part modale de 32% et le vélo / VAE de 14%. La voiture conserve une part de 53%.



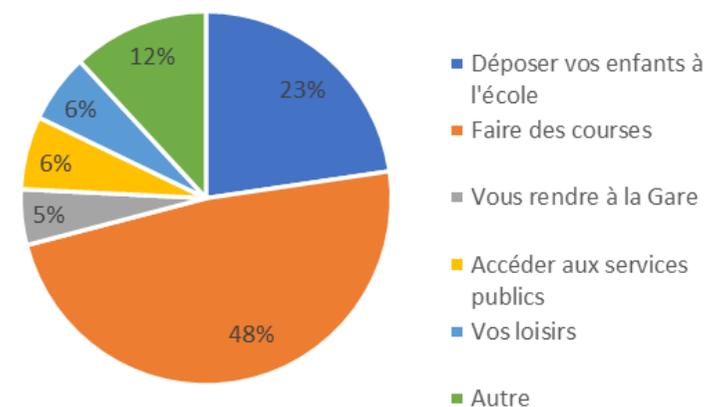
Mode de déplacement principal pour les services du quotidien



L'attractivité du centre-ville de Janzé

L'attractivité du centre-ville de Janzé se confirme ainsi notamment pour les achats du quotidien : boulangerie, pharmacie, tabac, journaux...

Pour quelles raisons vous rendez-vous principalement en centre-ville de Janzé ?



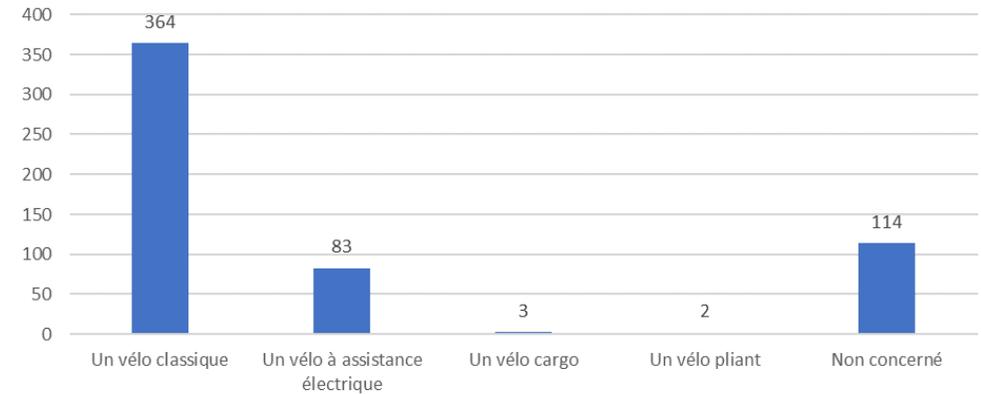
Le transport des enfants vers l'école est également une raison forte de déplacement vers le centre-ville.

Les usages de mobilité

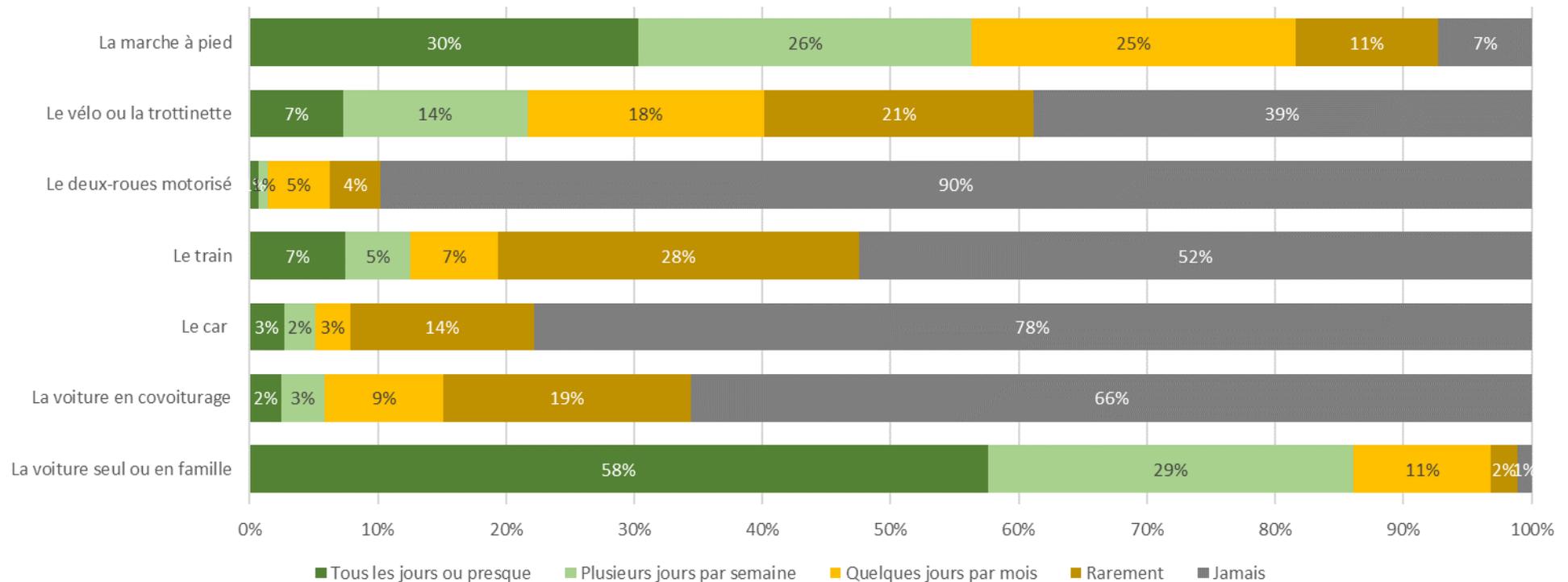
Les répondants ont majoritairement recours plusieurs fois par semaine à un véhicule motorisé. 7% des répondants indiquent utiliser le vélo (ou la trottinette) tous les jours ou presque. Ils sont 58% pour la voiture, et 30% pour la marche.

Moins de 10% des répondants indiquent avoir une condition physique rendant la pratique du vélo difficile, et la majorité des répondants est déjà équipée d'un vélo ! Les freins ne sont donc pas physiques ou d'équipement.

Quel type de vélo possédez-vous ?



La fréquence d'usage des différents modes de transport par les répondants

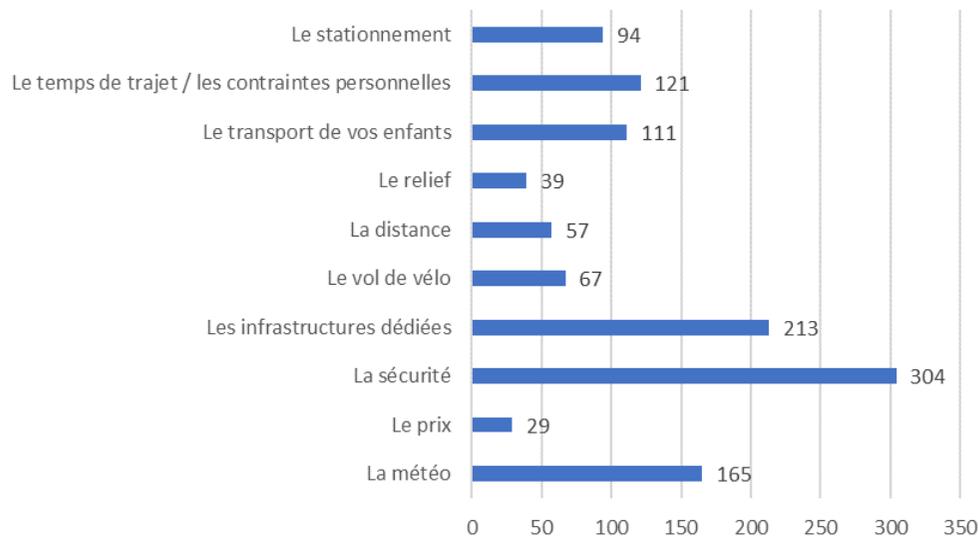


Les freins à la mobilité vélo sur la commune

Les principaux freins à la pratique régulière du vélo sur la commune sont la sécurité, la météo, les temps de trajet ou les contraintes personnelles (transport des enfants par exemple), mais également le stationnement.

Des leviers existent donc, sur la sécurité et le stationnement notamment pour améliorer les conditions de circulation des cycles sur la commune.

Quelles sont les principales contraintes freinant l'usage du vélo sur Janzé ?

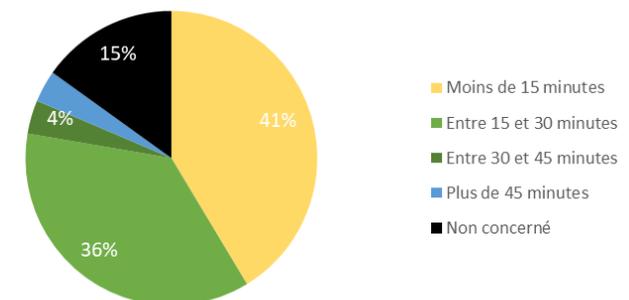


Des habitants motivés pour les modes actifs

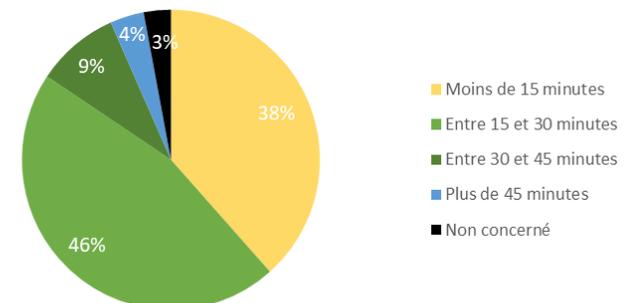
Les répondants à l'enquête indiquent être prêts à se déplacer plus régulièrement à vélo : 41% indiquent être prêts à se déplacer régulièrement à vélo pour des trajets de moins de 15 min, et 36% pour des trajets de moins de 30 min.

A pied, la motivation est la même avec 46% des répondants prêts à marcher jusqu'à 30 min par trajet régulièrement.

Jusqu'à quelle durée de trajet êtes-vous prêts à vous déplacer régulièrement à vélo ?



Jusqu'à quelle durée de trajet êtes-vous prêts à vous déplacer régulièrement à pied ?



L'avis des habitants

L'enquête indique une satisfaction élevée sur :

- L'accessibilité des commerces en centre-ville
- La sécurité pour les piétons (~50%) et les aménagements dédiés
- L'offre de stationnement pour les véhicules

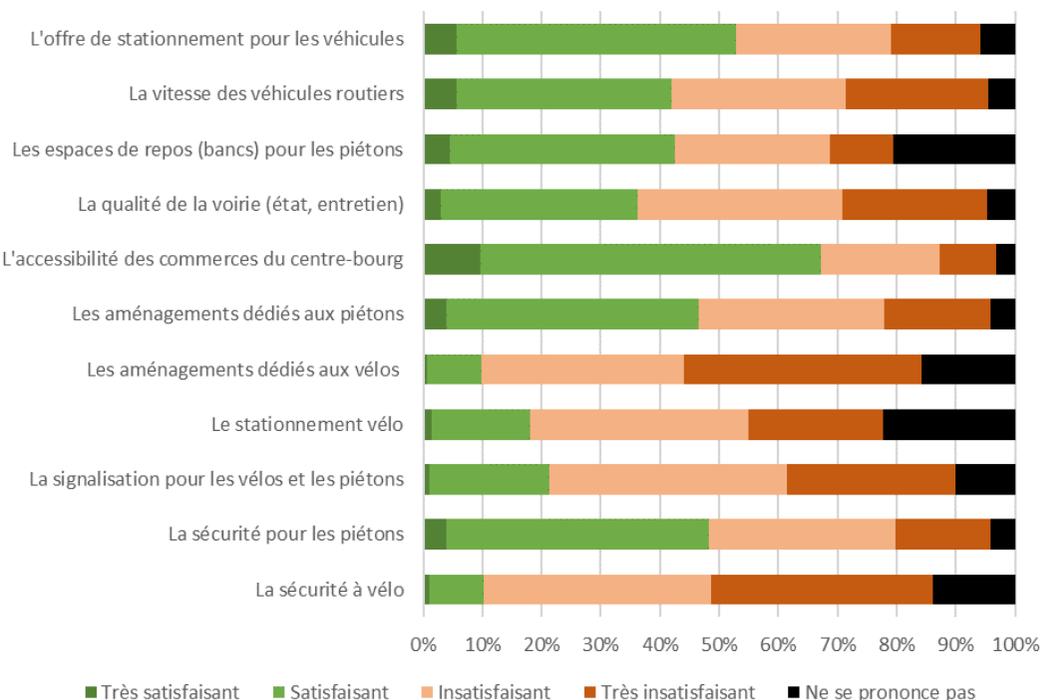
Cependant, l'insatisfaction est plus représentée sur :

- La sécurité à vélo
- La vitesse des véhicules
- La qualité de la voirie
- Le stationnement vélo
- La signalisation vélo/piétons

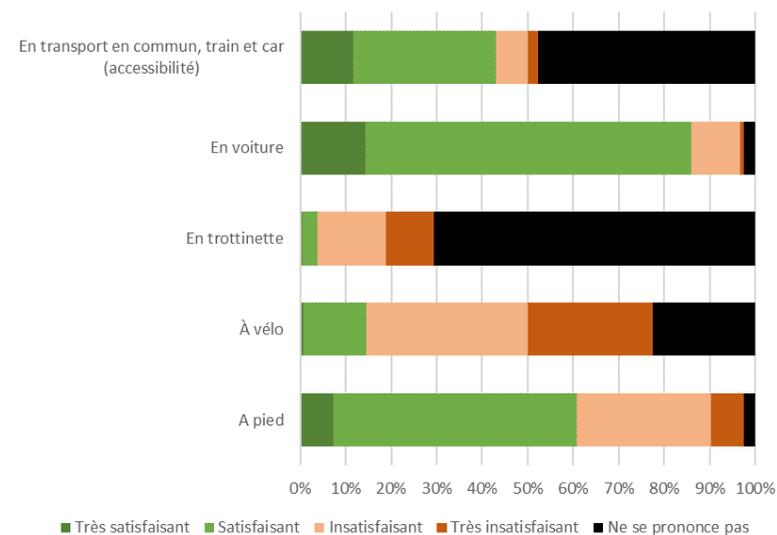
Les répondants se sentent bien en sécurité au volant de leur voiture (plus de 85%), mais moins à vélo (moins de 15%) ou en trottinette.

À pied, les répondants se sentent en sécurité pour un peu plus de 60% des avis.

Comment évaluez-vous sur votre commune ...



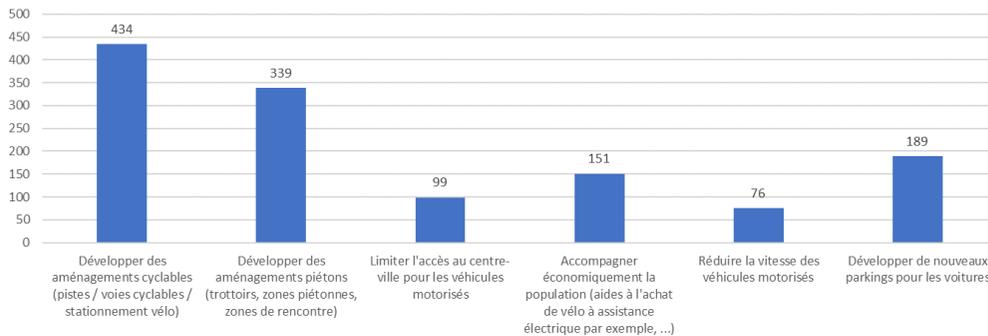
De manière générale comment évaluez-vous la sécurité lors de vos déplacements ...



Quelles actions prioritaires pour Janzé ?

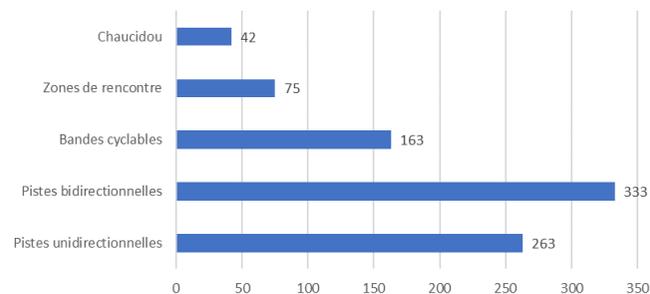
Les répondants indiquent que les actions prioritaires doivent porter sur le développement de nouveaux aménagements cyclables ou piétons. 189 répondants soulignent également l'intérêt de développer de nouveaux espaces de stationnement pour les voitures.

Les actions prioritaires à engager pour faire évoluer les mobilités sur la commune



L'enquête souligne la préférence des répondants pour des aménagements en site propre : pistes unidirectionnelles ou bidirectionnelles à développer en priorité.

Quel type d'aménagement cyclable souhaiteriez-vous prioriser sur la commune ? (3 réponses max.)

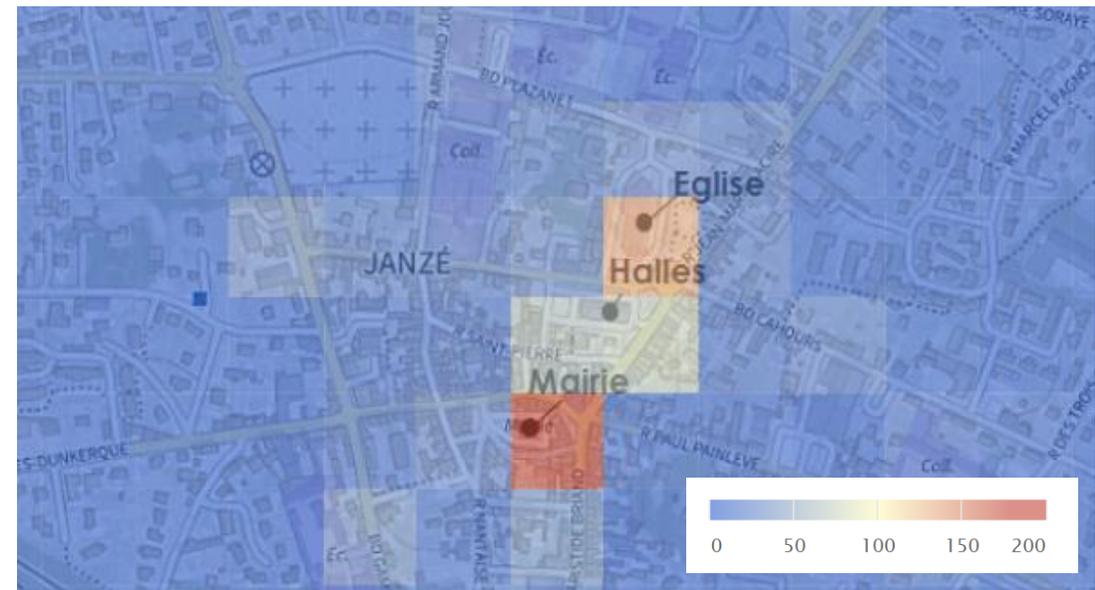
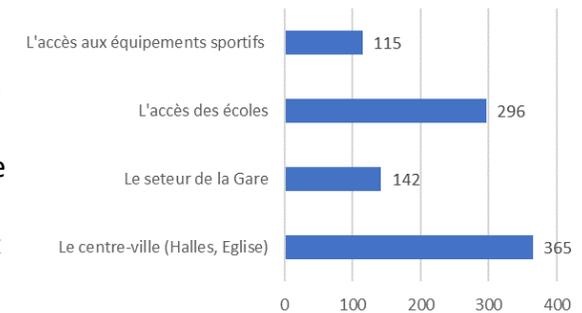


Les points noirs relevés par les habitants

La carte ci-dessous retranscrit les points noirs relevés par les répondants à l'enquête. Plus le carré est rouge, plus il a reçu de clics.

La zone de la Mairie / Place de la République est la zone la plus soulignée comme problématique par les habitants (178 clics), la place des Halles a été également soulignée par 136 répondants.

Quels sont selon-vous les secteurs prioritaires à réaménager pour faciliter vos déplacements sur la commune ?





CÉDEZ LE PASSAGE

Les projets en cours

Les projets en cours – Le Parking de la Gare

La Ville a réalisé une extension du parking de la Gare pour créer **53 places supplémentaires**, ainsi que des travaux de requalification du parking existant (développement des arrêts minute notamment).

Cet aménagement a pour objectif de sécuriser l'accès à la gare et de promouvoir l'usage des mobilités douces et partagées.

Quatorze trains circulent par jours en semaine en gare de Janzé et six trains par jour durant les week-ends

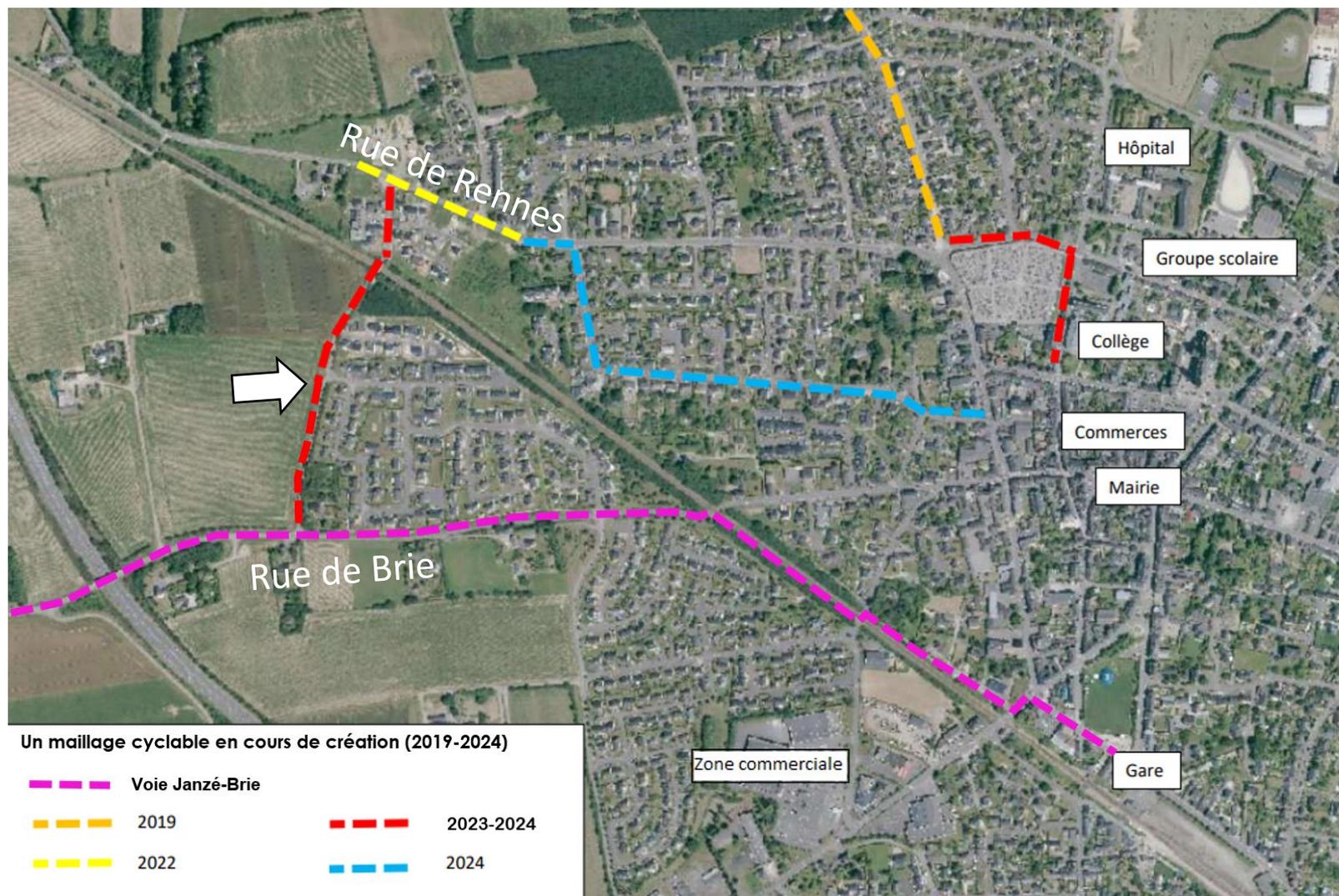


Septembre 2023



Les projets en cours – Le chemin des Forges

Création d'une liaison pour les mobilités douces depuis la Rue de Rennes pour rejoindre la route de Brie. Afin de compléter les continuités cyclables et piétonnes à l'échelle de la commune.

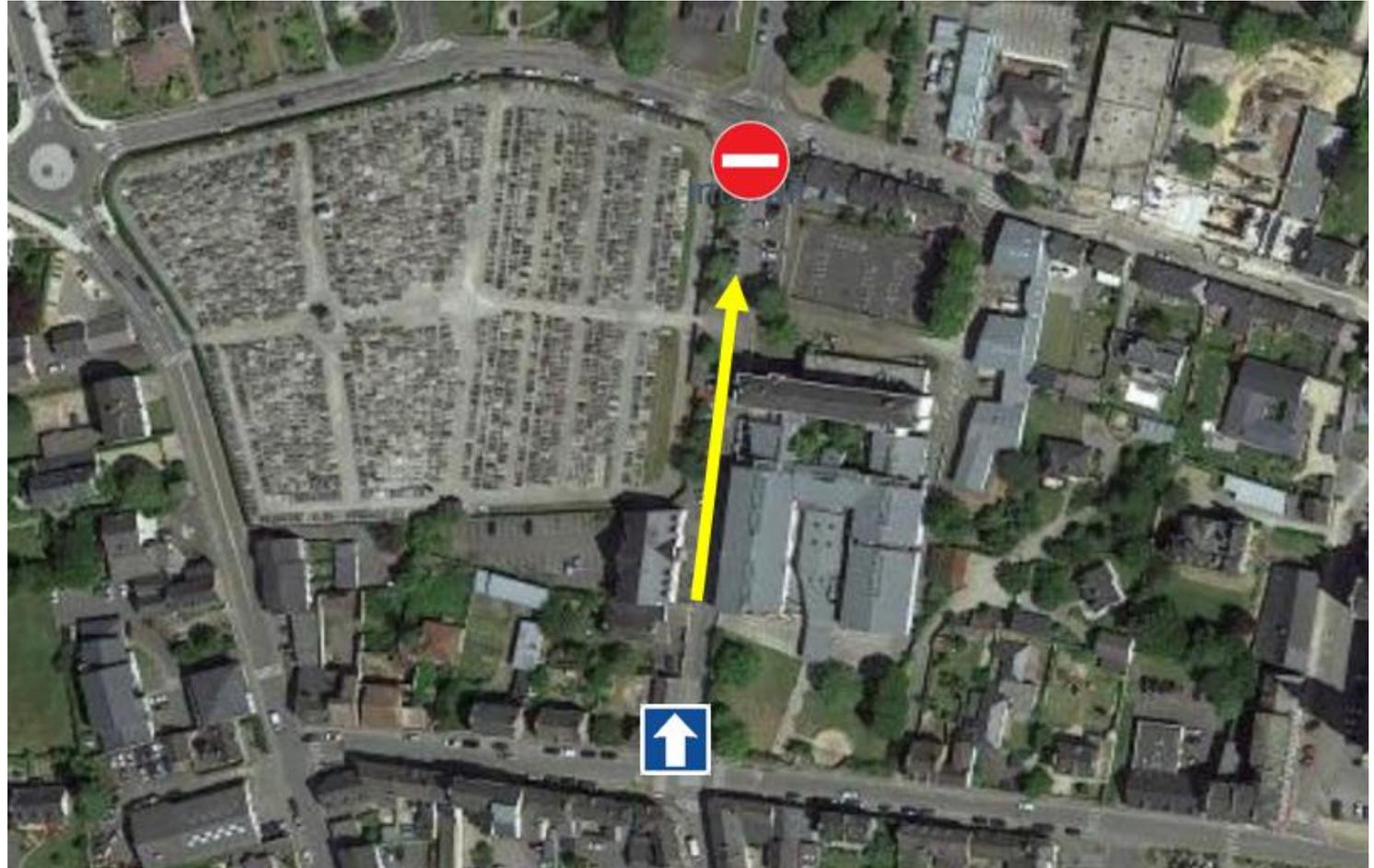


Février-Avril 2024

Les projets en cours – Le chemin des Forges

La ville va mettre en place dès le 11 mars prochain et pour une durée de 5 mois, un sens unique sur la rue Armand Jouault.

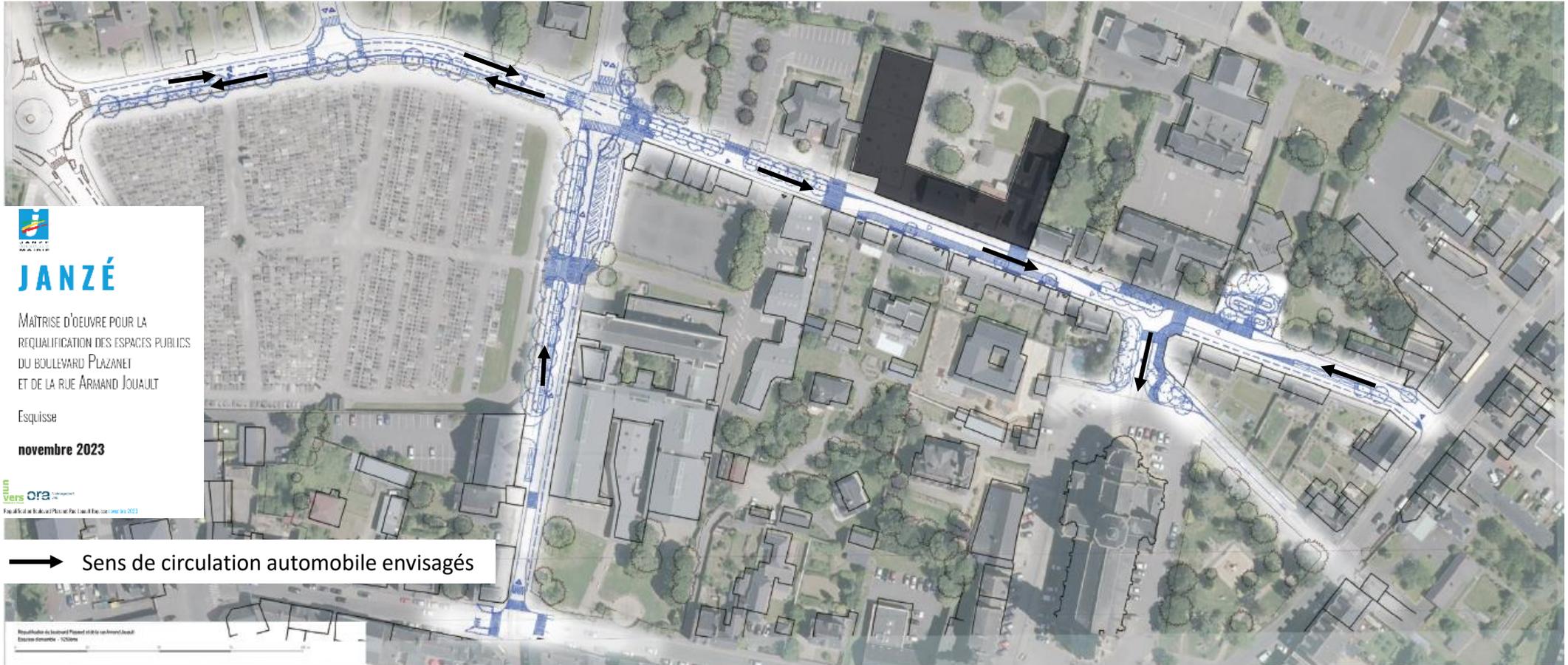
Cet aménagement provisoire vise à répondre aux besoins de sécurisation du secteur pour les collégiens.



Mars 2024

Les projets en cours – L'aménagement du Boulevard Plazanet

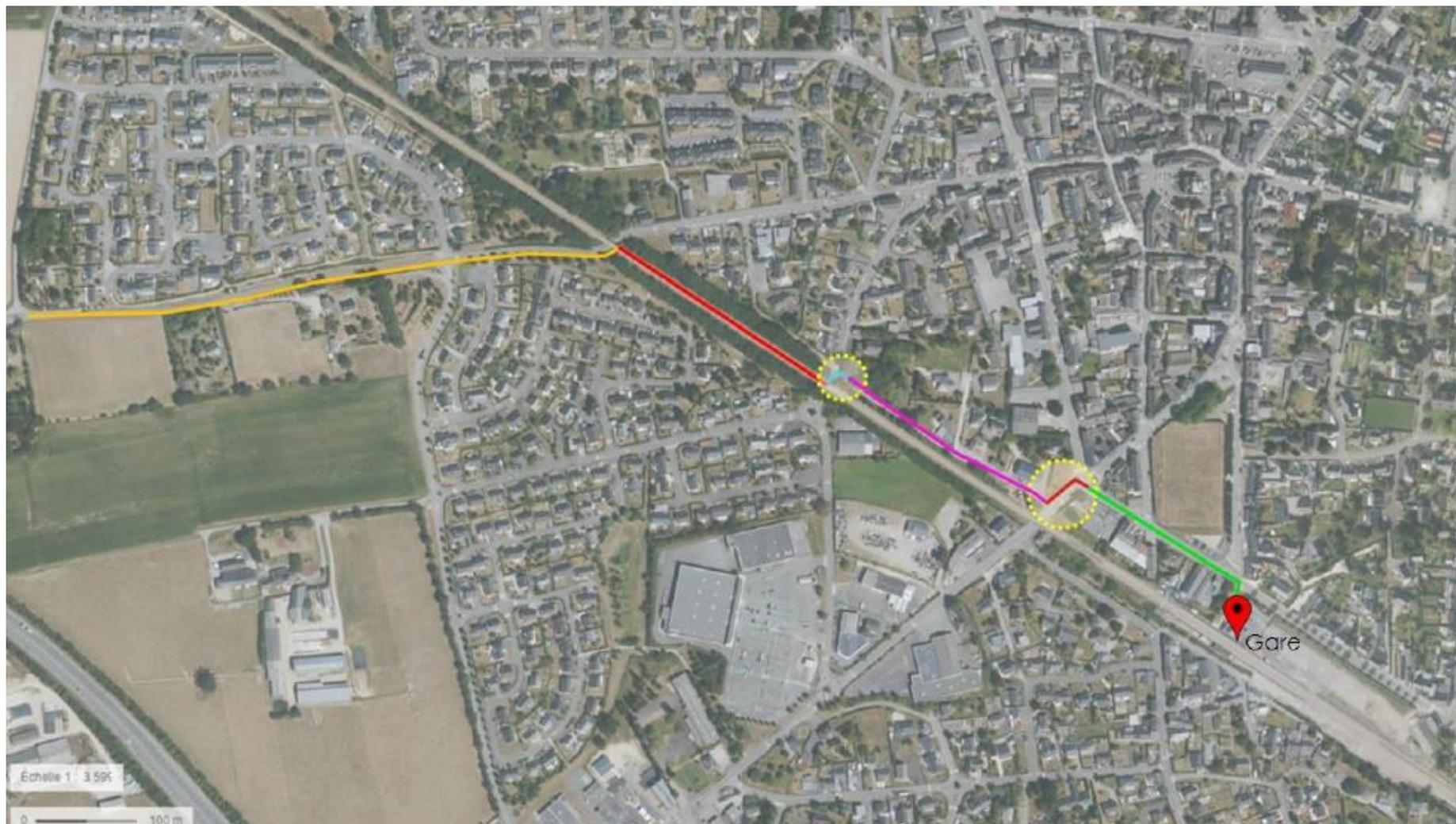
Esquisse (Extrait du dossier ESQUISSE de l'étude de maîtrise d'œuvre, de novembre 2023 réalisé par Les bureaux d'étude Univers et Ora)



L'aménagement du Boulevard Plazanet posera les bases d'une nouvelle aire d'aménagement des espaces de circulation. Il servira donc de références en termes d'usages mais également esthétique pour les futurs aménagements.

Septembre 2024

Les projets en cours – La piste cyclable Janzé - Brie



Les tronçons étudiés dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre lancée fin 2023

Décembre 2024

Les projets en cours – La ZAC multisites

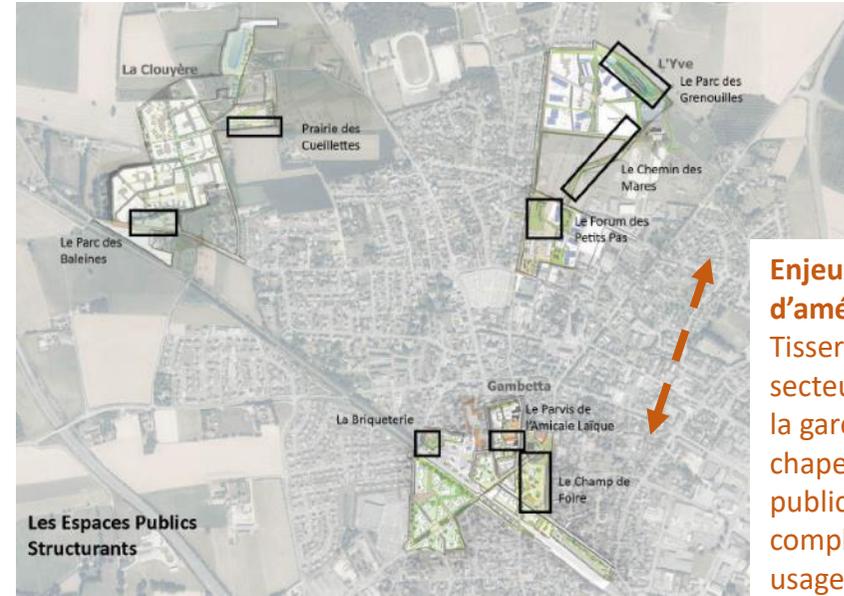
Extraits du dossier de création approuvé au printemps 2022

Périmètre de la ZAC



- Secteur Gambetta / Gare au centre-Sud du pôle urbain
- Secteur de la Clouyère au nord-Ouest du pôle urbain
- Secteur de l'Yve au Nord du pôle urbain

Des espaces publics structurants : socle du projet



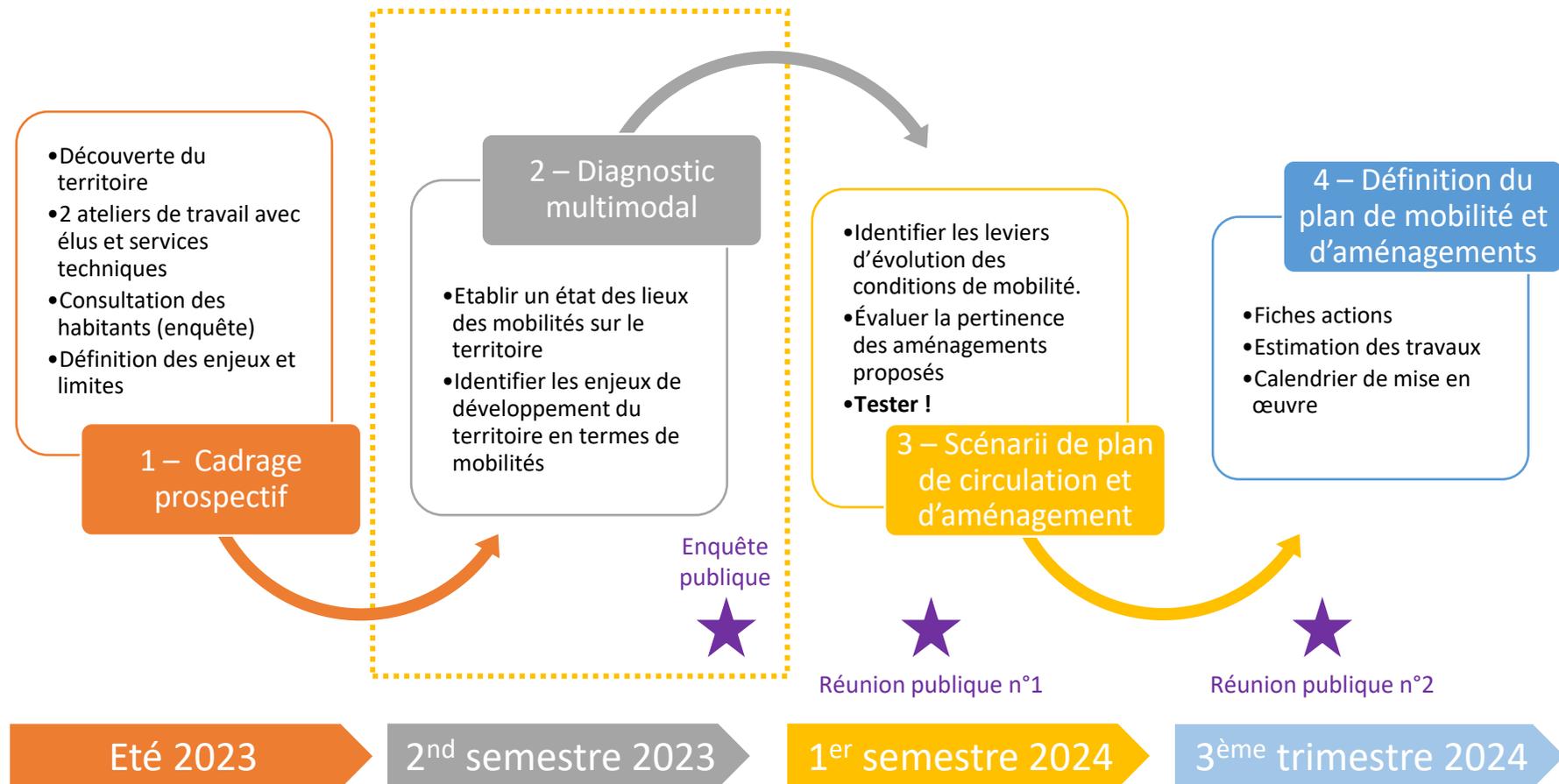
Enjeux de l'étude d'aménagement :
Tisser un lien entre les secteurs de l'Yve et de la gare grâce par un chapelet d'espaces publics. Définir une complémentarité des usages

Propositions d'aménagement du Dossier de création de la ZAC



1^{er} trimestre 2025

Un plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics sur la commune de Janzé



Merci de votre participation

